CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E11633** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Raison sociale : SARL CAPELLE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2003

Capital : 240 000

14 ROUTE DU CAP DE LA HAGUE
LA CROIX GEORGES
50340 BENOITVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2003 B 63 2003B00063

Siret : 448 192 849 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3045560

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 04995395C

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 04995395C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 02 33 52 94 24 **Fax :**

Portable : 0687578970

Responsabilité légale :
CAPELLE LUDOVIC CO-GÉRANT / DELAUNAY BERTRAND CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.entreprise-capelle.fr

E-mail : sarlcapelle@wanadoo.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 357 234 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 10:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E11633** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE **03/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2003
Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2003 B 63 2003B00063

Siret : **448 192 849 00017**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 3045560
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 04995395C
Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 04995395C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SARL CAPELLE**

14 ROUTE DU CAP DE LA HAGUE
LA CROIX GEORGES
50340 BENOITVILLE

Téléphone : 02 33 52 94 24 **Fax :**
Portable : 0687578970

Site Internet : http://www.entreprise-capelle.fr
E-mail : sarlcapelle@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CAPELLE LUDOVIC CO-GÉRANT / DELAUNAY BERTRAND CO-GÉRANT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	12/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/12/2024
o Fenêtres de toit	12/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/12/2024
o Isolation des combles perdus	16/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 10:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.